

LE CONGO SE DOTE D'UN PLAN DIRECTEUR DE LA RECHERCHE AGRICOLE

Le Gouvernement congolais a obtenu de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), à travers le ministère de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, l'actualisation du plan directeur de la recherche agricole afin de doter le pays d'un cadre institutionnel permettant la mise en cohérence des programmes de recherche agricole exécutés par tous les acteurs du Système National de la Recherche Agricole (SNRA).

Le nouveau plan directeur de l'agriculture permettra au gouvernement congolais de remédier à la faible performance de l'agriculture. Conscient de l'importance de la contribution de la recherche agricole pour relever les défis auxquels le secteur est confronté, le gouvernement a assigné au SNRA, à travers ce plan directeur, la mission de servir de cadre de mobilisation des divers acteurs et la mise en œuvre de la politique nationale de recherche en vue de contribuer efficacement à l'amélioration durable de la productivité et du niveau de vie des populations.

La vision du SNRA Congo à l'horizon 2030 est de reconnaître à l'échelle nationale, sous régionale et internationale.

« Une telle option stratégique se justifie pleinement au regard de l'évolution des contextes au niveau international et africain. Au niveau du Congo de nombreux enjeux et défis de l'heure concernent le secteur agricole et surtout de la nécessaire quête de l'excellence qui constitue le fondement de toute structure de recherche » à-t-on lu dans ce plan.

Le plan directeur actualisé de la recherche a pour objectif d'améliorer durablement la productivité, les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ainsi que le niveau de vie des populations du Congo par le renforcement du SNRA.

Des cinq axes stratégiques de ce plan directeur, l'on peut comprendre, entre autres, que pour la mise en œuvre des programmes, il est nécessaire que le SNRA soit doté de ressources humaines de haut niveau correspondant aux standards internationaux au niveau des profils de poste, en nombre suffisant pour couvrir les besoins de développement agricole, des infrastructures appropriées et des équipements scientifiques adéquats. Les actions prioritaires du nouveau plan directeur du SNRA seront développées à travers trois plans d'actions successifs de quatre (4) ans chacun avec des évaluations pour permettre la prise en compte des besoins nouveaux en innovation et technologie.

Pour une production efficace des résultats de recherche du SNRA, le plan directeur regroupe les vingt cinq thématiques en six programmes



De gauche à droite : Madame la Représentante de la FAO ; Monsieur le Ministre D'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche; Monsieur le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique

prioritaires de recherche pour le plan d'action 2018-2022. Ces programmes sont entre autres, la gestion des ressources naturelles et changement climatiques, l'intensification des productions agricoles végétales, animales, halieutiques, aquacoles, la transformation des produits agro-sylvo-pastoraux, une stratégie de communication pour l'opérationnalisation de ce plan.

La représentante de la FAO, **Mme Suze Percy Phillipini** a remis le plan directeur actualisé au ministre de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, **M. Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou**, en présence du ministre d'Etat, ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, **M. Henri Djombo**.

BM

LE MINISTRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET LA FAO SIGNENT LE PROJET DE LA POLITIQUE SEMENCIERE

Le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique, **M. Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou** et la Représentante de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), **Mme Suze Percy Phillipini** ont procédé, à la signature du projet sur l'appui à l'élaboration d'une politique nationale semencière de la République du Congo.

Ce projet qui vise à remédier le vide en matière de politique relative au secteur semencier, a été signé en présence du ministre d'Etat, ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, **M. Henri Djombo** qui a procédé au lancement des trois projets agricoles dont celui-ci.

L'absence de la politique semencière tend à limiter la capacité nationale à fournir aux petits exploitants un accès adéquat à des semences. A cet effet, le ministère de la recherche scientifique et de l'innovation technologique avec l'appui de la FAO va recenser les variétés et les cultivars des plantes vivrières et agro-forestières ayant un intérêt alimentaire, économique et environnemental. Les données qui seront recueillies auprès des différents acteurs du système semencier et auprès de toutes les autorités nationales compétentes permettront d'élaborer une proposition de plan national semencier de la République du Congo.

A l'occasion de cette signature, le ministre **Coussoud-Mavoungou** a rappelé que le secteur agricole congolais se repose essentiellement sur les petits producteurs de l'agriculture familiale. Il a été démontré que la qualité et la quantité de

la production agricole sont déterminées non seulement par la fertilité du sol et des intrants apportés mais surtout de la viabilité de la semence qui se traduit par la capacité à se reproduire, à son adaptation aux conditions agro-écologiques et à sa résistance aux maladies et ravageurs des plantes.

« Les semences sont, de ce fait, un intrant fondamental pour l'agriculture. Des semences de haute qualité et performantes sont un préalable à toute production. De même, il est aussi reconnu que la sécurité alimentaire dépend dans une large mesure à la sécurité semencière », a indiqué le ministre de la recherche scientifique.

L'approvisionnement des producteurs en semences améliorées est indispensable au Congo pour permettre l'optimisation de leur production. C'est ainsi que les revenus y compris les conditions de vie des producteurs pourraient être améliorés, a estimé le ministre .

Pour la représentante de la FAO au Congo, le projet sur la promotion de l'agro-écologie exploitera les innovations pratiques et scientifiques pour ouvrir la voie à une agriculture réparatrice, adaptable, inté-

grante et efficace dans l'utilisation des ressources.

« Nous ne pourrons obtenir les produits de l'agro-écologie sans la production de semences de qualité en République du Congo. Cet objectif nécessite une politique semencière capable de faire face aux quatre principes de la sécurité semencière, à savoir, la disponibilité, l'accessibilité, la pertinence variétale et enfin la qualité de la semence », a déclaré Mme Suze Percy Phillipini.

De ce plan semencier, il est escompté le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers l'augmentation de la production et de la productivité des principales cultures vivrières. Ceci avec pour effet direct l'amélioration à l'accès aux semences de qualité pour les agriculteurs grâce au renforcement du système national de production de semences. Il sera formulé une politique semencière nationale assortie d'un plan d'action pour le développement du sous-secteur.

Il est aussi envisagé, la mise en place d'un schéma de contrôle et de certification des semences ainsi que le renforcement des capacités techniques nationales de contrôle et de certification de semence. A cet effet, un cadre juridique et réglementaire relatif aux activités de production, de contrôle de qualité et de certification des semences est de plan sera défini.

DECRETS PORTANT DECORATION A TITRE EXCEPTIONNEL DANS L'ORDRE DE LA MEDAILLE D'HONNEUR DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

A l'occasion de la célébration de journée de la renaissance scientifique de l'Afrique, le 30 juin de cette année, de nombreux chercheurs ont été décorés à titre exceptionnel par le Premier Ministre, Chef de Gouvernement dans l'ordre de la médaille d'honneur de la recherche scientifique et technologique. A ce titre, une mention spéciale a été faite aux Professeurs : **ITOUA-NGAPORO ASSORI** et **GOMBE MBALAWA**, qui ont été décorés bien avant ceux cités ci-dessous, au grade de Commandeur dans l'ordre du mérite universitaire en 2017.

Décret n°2018-247 du 20 juin 2018 portant décoration à titre normal dans l'ordre de la médaille d'honneur de la recherche scientifique et technique

Le Président de la République décrète :

Article premier: Sont décorés, à titre normal dans l'ordre de la médaille d'honneur de la recherche scientifique et technologique :

Au grade de la médaille d'or

Monsieur	TATYS COSTODES	Raymond
Monsieur	SEHOLO	Jacques
Monsieur	MOMBO-MOUCKETO	Maixent Bernard
Monsieur	MATOKO	François xavier
Monsieur	LOUBAYI	Augustin
Monsieur	GOMA KIKAYI née MALANDA	Hortense
Monsieur	LOUEMBE	Dieudonné
Monsieur	MOUTSAMBOTE	Jean-Marie
Monsieur	NKOUIKA-DINGANI-NKITA	Gaston
Monsieur	GOMA-TCHIMBAKALA	Joseph
Monsieur	BANGA-MBOKO	Henri

Au grade de la médaille d'argent

Monsieur	MATSOUMBOU	Alphonse
Monsieur	MAZOUMBOU	Jean Claude Ruffin
Madame	NIABE	Brigitte
Madame	BOUNGA	Joséphine Enoce
Monsieur	WATHA NDOUDY	Noel
Monsieur	KAMPE	Jean Pierre
Madame	OTABO	Françoise Romaine

Au grade de la médaille de Bronze

Madame	ELION ASSIANA	Darrel Ornelle
Monsieur	KOUKOUILA-KOUSSOUNDA	Félix
Madame	KIANGUEBENI	Francine Theycia Fleur

Monsieur	BAZOUNGOULA	Alain Armand
Monsieur	ZASSI-BOULOU	Ange Ghislain
Monsieur	DINGA	Jean Bienvenue
Monsieur	EBOUNGABEKA	Alfred Guy Macaire
Monsieur	NITOU	Henri
Monsieur	NZAKA	Daniel
Monsieur	NAKOUTOUTELAMIO	Alphonse
Monsieur	MOYOFOUA	Jacques
Monsieur	ANTOINE	François
Monsieur	KIMPOUNI	Victor
Monsieur	LOUMOUAMOU	Aubin Nestor

Ont été décorés précédemment en 2016 :

**Décret n°2016-390 du 31 décembre 2016
portant décoration à titre exceptionnel dans
l'ordre de la médaille d'honneur de la recherche
scientifique et technologique**

Le président de la République, décrète :

Article premier : Sont décorés, à titre normal, dans l'ordre de la médaille d'honneur de la recherche scientifique et technologique :

Au grade de la médaille d'or

Madame	N'TOUMI	Francine Idylle Flora
Monsieur	MFOUKOU NTSAKALA	André
Madame	MAKAMBILA KOUBEMBA	Marie Claire
Monsieur	PANGOU	Serge Valentin
Monsieur	SAYA	Rachel Aubin
Monsieur	MVILA	Armand Claude
Monsieur	NZILA	Jean de Dieu

Au grade de la médaille d'argent

Monsieur	NOMBO	Evariste
Monsieur	MAMONEKENE	Victor
Madame	KOUTIKA	Lydie stella
Monsieur	MOUNDZEO	Lambert
Monsieur	BOUKA BIONA	Clobite
Monsieur	AKANOKABIA	Akanis Maxime
Monsieur	VOUMBO-MATOUMONA	Léon
Madame	SIANARD	Florence Dorothée

Au grade de la médaille de Bronze

Madame	MOUNZENZE	Jeannette
Madame	MAKAYA MAKOSSO née YEBAS	Lydie Marie Françoise
Monsieur	EBELEBE	Constantin Noel Michel
Monsieur	BIKINDOU	Louis